

Moniteur d'Atelier

Éducation spécialisée

Encadre, adapte et met en place des activités de professionnalisation à destination de travailleurs en situation de handicap

Le moniteur d'atelier exerce principalement en ESAT et Entreprise Adaptée. Le plus souvent en situation de groupe, il encadre les travailleurs handicapés dans des ateliers, adapte les postes de travail aux problématiques des personnes, met en place des activités de professionnalisation définies dans les projets personnalisés et contrôle la production à réaliser.

Le métier de moniteur d'atelier est un métier en mutation et requiert de nouvelles compétences en lien avec :

- L'environnement économique : les établissements adaptent leurs ateliers de production avec des prestations de services, des chantiers hors murs.
- L'environnement législatif – lois 2005-102 et 2018-771 – modifient la relation encadrant-travailleur en accordant de nouveaux droits aux travailleurs en matière de formation professionnelle
- L'accueil d'un nouveau public en situation de handicap psychique.



Titre professionnel niveau 4



Éligible au CPF



Condition d'accès : aucun diplôme requis

LES MISSIONS

Le moniteur d'atelier encadre la production au sein d'un établissement réservé aux salariés handicapés ou en situation de difficulté professionnelle/personnelle. Son rôle est hybride, à la fois celui d'un responsable de production et d'un éducateur.

VERSANT PRODUCTION

- Constituer les équipes selon les compétences de chacun adapter les postes de travail et les plannings
- superviser la production ; veiller au respect des normes de qualité, de sécurité et d'hygiène

VERSANT ACCOMPAGNEMENT

- Garantir l'accueil des nouveaux salariés aider les salariés et valoriser leurs savoir-faire mettre en place des outils d'évaluation des progrès personnels participer à des réunions pluridisciplinaires.

LIEUX D'INTERVENTION

Le moniteur d'atelier peut exercer son métier en ESAT (Etablissements et Services d'Aide par le Travail), dans les EA (Entreprises Adaptées), dans les SIAE (Structures d'Insertion par l'Activité Economique), dans les IMP (Instituts Médico-Professionnels) ou en ateliers protégés.



FORMATION

La formation préparant au Titre Professionnel de Moniteur d'Atelier (T.P.M.A) se déroule sur un an.

Elle comporte **441 heures d'enseignement théorique** et **980 heures de formation pratique** sous forme de stage long (chez l'employeur ou sur le terrain de stage) et **105 heures de stage court hors employeur** ou dans une autre structure adaptée.

DOMAINES DE FORMATION

- **Bloc de compétences 1** - Accompagner les personnes accueillies dans l'atelier, au sein d'une équipe pluri-professionnelle. (175h)
- **Bloc de compétences 2** - Animer, organiser et gérer la production ou les prestations de service d'une équipe dans la structure et/ou hors les murs. (133h)
- **Bloc de compétences 3** - Gérer, développer les compétences individuelles et participer à leur évaluation. (133h)

PRISE EN CHARGE

PLUSIEURS VOIES D'ACCÈS EN FONCTION DE VOTRE STATUT :

- Formation éligible au Compte Personnel de Formation (CPF).
- Formation éligible au financement Projet de Transition Professionnelle (Transitions Pro PACA - anciennement FONGECIF/CIF).
- Formation éligible à un financement OPCO pour les personnes en cours d'emploi.
- Formation éligible aux contrats en alternance (sous réserve que vous trouviez un employeur dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).

ÉVOLUTION DE CARRIÈRE

Le moniteur d'atelier peut évoluer vers la profession d'Éducateur Technique Spécialisé. Il s'agit d'un diplôme grade licence.

Le diplôme d'Etat d'Éducateur Technique Spécialisé est accessible par le biais de la formation ou par la VAE.

ACCÉDEZ À LA FORMATION

Contactez le Pôle Accueil et Orientation de HÉTIS qui étudiera avec vous votre projet de formation.



6 Rue Chanoine Rance Bourrey
06105 Nice

Tel. 04 92 07 77 97 | info@hetis.fr

[f](#) [in](#) [@](#) | www.hetis.fr